



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSULTATION FÉDÉRALE

### **Le prochain grand paquet d'investissements ferroviaires doit ancrer le canton au coeur des grandes lignes CFF**

**Pour le Conseil d'État, les prochains grands développements ferroviaires doivent s'inscrire dans la continuité des précédents. Dans le cadre de la procédure de consultation du projet d'étape d'aménagement ferroviaire 2030 ou 2035 (PRODES 2030/35), le gouvernement rappelle que des améliorations de l'offre prévue auparavant ne sont toujours pas garanties sur la ligne Lausanne-Berne et celle de la Broye. Le Conseil fédéral doit également tenir compte d'un besoin toujours important de rattrapage dans l'ouest du pays.**

Le Conseil d'État salue la volonté du Conseil fédéral d'investir dans un développement ambitieux du réseau ferroviaire suisse dans le cadre du prochain grand paquet d'investissements. Cet objectif doit cependant impérativement rimer avec un équilibre entre les différentes régions du pays. Il soutient ainsi la position de la Conférence des directeurs transports de Suisse occidentale (CTSO) de se voir allouer environ 40% de l'enveloppe globale. Si le Conseil fédéral devait retenir la variante prévoyant des projets jusqu'à l'horizon 2035, et pas celle jusqu'en 2030, le Gouvernement défend une augmentation de cette enveloppe jusqu'à 13 milliards.

Quelle que soit la variante retenue, l'augmentation de la capacité ferroviaire entre Lausanne et Genève est saluée. Cela devra permettre de faire circuler dix trains par heure et par sens entre les deux capitales de la Métropole lémanique (quatre Intercity, quatre RegioExpress et deux InterRegio). Le Conseil d'État sera particulièrement attentif que les infrastructures prévues soient suffisamment dimensionnées pour garantir cet horaire avec des cadences régulières tout en permettant le développement du trafic régional (RER) et marchandise sans oublier les trains internationaux.

En outre, la prochaine étape de développement ferroviaire doit tenir compte du développement prévu des RegioExpress au-delà des rives du Léman une fois les

travaux de la gare de Lausanne achevés. Il est impératif qu'un RegioExpress s'arrêtant dans toutes les gares importantes circule une fois par heure en direction d'Avenches et qu'un autre roule entre Lausanne et Berne déjà à l'horizon 2025. Pour le Conseil d'État, il n'est pas acceptable que ces liaisons ne figurent pas dans le projet mis en consultation.

Si le Gouvernement félicite la Confédération de continuer à soutenir le fort développement du LEB, avec un projet qui permet de réaliser la fréquence 10 minutes entre Lausanne et Echallens, il regrette qu'un autre chemin de fer régional avec un fort potentiel d'augmentation du nombre de ses voyageurs n'ait pas reçu la même attention. Il demande le réexamen de la pertinence du prolongement de l'Aigle-Leysin jusqu'au coeur de cette importante station des Alpes vaudoises pour répondre aux besoins des pendulaires. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la transition vers un tourisme quatre saisons et répond ainsi à la stratégie touristique de la Confédération publiée le 15 novembre dernier.

Le réexamen du développement de la branche Genève La Plaine du RER est également demandé. Ce réseau transfrontalier va, en effet, jouer un grand rôle pour le développement de la mobilité de l'agglomération franco-valdo-genevoise du Grand-Genève.

Le Gouvernement souhaite également que la Confédération autorise les préfinancements des études pour des développements ferroviaires ultérieurs. Il rappelle notamment que plusieurs lignes du plateau ont accumulé un important retard par rapport aux engagements de Rail 2000, en particulier entre Lausanne et Berne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 janvier 2018

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'État, 021 316 70 01

[Annexe à la lettre](#)

[Lettre du Conseil d'Etat vaudois au Conseil fédéral](#)